

**Procès-verbal Comité Directeur
De la Ligue de Nouvelle-Aquitaine de Volley Ball
13 Octobre 2025 - En visio conférence ZOOM**

Membres présents :

- Mesdames : Michele GIRAUD-BAHUET, Diane JEGOU, Nathalie PEDRETTI et Nathalie TROUPEAU ROLAND.
- Messieurs : Jean Luc BAHUET, Jean-Baptiste BOUHELIER (Secrétaire général), Medhi DRISSI EL MANIANI, Allister GEORGE, Jean Luc GOUVERNEUR, Jacques MOREAU (Président), Dominique REY, Alexandre TRAN-BA-THO et Joseph ZGHEIB.

Membres excusés :

- Jean Christian DUPRE Stéphane GREMILLON, Pascal HIBERT, Dr Denis PHELIPPEAU et Alain TREVISIOL.

Membres absents :

- Alexandra COURREGES, Laurent DELAVAULT, François FERNANDEZ, Stéphanie FERNANDEZ, Antoine HENIN, Elisabeth MARTIN, Christophe MORIN et Jean Jacques PELLERIN.

13 membres votants sur les 26 membres composant le comité directeur. La tenue du comité directeur est conforme aux statuts de la Ligue Nouvelle Aquitaine de Volley Ball.

1) Mot du président :

Réunion CNL :

- Réunion mensuelle des présidents de ligue avant le comité fédéral les 30 et 31/08 :
 - o Incitation pour la montée en N3 des clubs néo-aquitains
 - o Gros échange sur les Volleyades. L'organisation oblige maintenant les ligues à accueillir. Un groupe de travail a été monté pour faire des modifications afin de viabiliser le sujet
 - o Le président de la FFVB, Éric TANGUY, a félicité l'augmentation des licences (sachant que les multi détenteurs sont à la marge)
 - o Point sur le Beach avec la volonté d'organiser des CRE (la LNAVb a été montrée en exemple sur le domaine)
 - o Rappel que le TSR (triple surclassement) national reste une exception
 - o Point sur Horizon 2028 => Dans les temps de passage
 - o Le nouveau CTS formateur, Ali ABOUB a pris ses fonctions. Pour rappel, il ne se positionnera pas sur les TSR (manque de connaissance locale pour le moment). Une procédure des TSR a donc été mise en place par le directeur, avec le concours des techniciens des pôles.
 - o Déception pour le Team Beach qui a été annulé à la suite des épisodes de canicule cet été
 - o Nombreux retours sur une amélioration au niveau de la gestion des licences (amélioration souhaitée par les clubs, et très bien orchestré par notre directeur).
 - o Une pensée pour 2 départs cette année : celui de Cécile J et de Michel B.

2) Approbation des PV du CODIR en date du 28/04/2025 et du 24/05/2025 :

Vote pour le PV N°6 du 28/04/2025 :

- Pour : 10 (Jacques MOREAU, Nathalie PEDRETTI, Jean-Baptiste BOUHELIER, Joseph ZGHEIB, Jean Luc GOUVERNEUR, Michele GIRAUD-BAHUET, Jean Luc BAHUET, Dominique REY, Nathalie ROLAND, Medhi DRISSI EL MANIANI)
- Contre : 1 (Alexandre TRAN-BA-THO)
- Abstention : 2 (Allister GEORGE et Diane JEGOU)

Le PV N°6 du 28/04/2025 est adopté.

Vote pour le PV N°7 du 24/05/2025 :

- Pour : 11 (Jacques MOREAU, Nathalie PEDRETTI, Jean-Baptiste BOUHELIER, Joseph ZGHEIB, Jean Luc GOUVERNEUR, Michele GIRAUD-BAHUET, Jean Luc BAHUET, Dominique REY, Nathalie ROLAND, Medhi DRISSI EL MANIANI, Alexandre TRAN-BA-THO)
- Contre : 0
- Abstention : 2 (Allister GEORGE et Diane JEGOU)

Le PV N°7 du 24/05/2025 est adopté.

3) Intervention d'Isabelle COLLET et (chargée de mission Volley Santé) :

Présentation d'Isabelle et de ses missions. 3 Sujets principaux abordés ce jour :

- Les référents régionaux :

Actuellement il n'y a qu'Hannah sur la région et un 2nd référent devrait arriver afin de l'aider. L'objectif est de faire un maillage au plus près des régions, mais aussi des départements avec des référents départements à venir. Les référents auront pour mission :

 - Être l'interlocuteur entre la FFVB et la région, les clubs, etc.
 - Assurer le suivi des clubs ayant une section Volley Santé
 - Fédérer les acteurs locaux autour du Volley Santé
 - Evaluer les besoins en formation des éducateurs sportifs sur le territoire (connaître les niveaux et favoriser l'accès à l'information sur l'offre)
 - Inciter le comité départemental à constituer une commission Volley Santé
 - Favoriser les relations entre les clubs et les maison sport-santé locales
 - Aide ponctuelle sur un événement Volley Santé (initiation ou sensibilisation)
 - Faire connaître les outils à disposition des clubs et des encadrants
 - Faire connaître les aides de financement et les dispositifs
- L'appel à projets « Soft Volley Tour » :
 - Projet d'accompagnement des CD et des ligues
 - Diffusé prochainement sur des événements départementaux et régionaux
 - Une dotation matérielle pour les porteurs de projets (ballons/scotch)
 - Objectif : Promouvoir le Soft Volley
 - Période d'éligibilité : 1^{er} novembre au 31 Mai 2026
 - Événements éligibles : tournois, rencontres ou initiation Soft Volley
 - Public visé :
 - A partir de 15 ans mais potentiellement plus jeune
 - Mixité fortement recommandée
 - Ouvert aux licenciés FF Volley et aux non licenciés (via licence événementielle)

- L'outil « mon bilan sport santé » :
 - o Partenariat fédéral avec MonBilanSportSanté (outil pour un suivi médico-sportif)
 - o Cartographie avec les clubs, les médecins prescripteurs, maisons médicales, etc.
 - o Bilan et évaluation des progrès sur la partie médicale
 - o L'outil sera utilisé pour la labellisation à venir du sport santé
- Coordonnées d'Isabelle COLLET :
 07.80.91.33.57
 Isabelle.collet@ffvolley.org

4) Compte rendu camp d'été 2025 :

Rappel du bilan envoyé avec la convocation pour le CODIR.

- 67 participants pour la 1^{re} semaine et 66 participants pour la 2^{nde}
- Une équipe de 9 personnes (5 salariés et 4 externes)
- Le projet se pérennise et l'organisation mise en place est efficace.
- Maintenir l'organisation sur 2 semaines à l'avenir
- Bénéfice net : 23.240,19€

5) Point Affiliation/Ré-affiliation et licences 2025 :

122 demandes de ré – affiliations et nouvelles affiliations, actuellement (quelques demandes de clubs jeunes en court). 1 Club a été dissous et 2 nouveaux ont été créé. Nous devrions arriver au même nombre que l'année dernière (125). Augmentation de 10,2% par rapport à l'année précédente au 13/10/2025 (avec une augmentation du nombre de licences événementielles).

Point de remontée de la part de Jonathan : recrudescence des demandes de surclassements qui se font à postériori de la demande de licence.

6) Point des commissions :

a. Arbitrage :

La réunion de rentrée a eu lieu et il manque uniquement le point Beach de la part d'Isabelle DUFOUR pour déposer le PV. Normalement le président de la CFA (Stefan VDB) devait venir mais a eu un empêchement.

- Discussion sur les nouvelles règles.
- Création à venir de panels jeunes permettant d'intégrer directement les arbitres dans la catégorie correspondante (départemental, régional et national).
- Point sur les indemnités kilométriques => Dans la mesure du possible, si trajet > 400km, prendre les transports en commun (sauf accord spécifique de Johan SOUMY).
- La LNAVb est bien représentée dans les instances et dans les supervisions.
- Demande de transmettre aux clubs les 2 adresses mails de la CRA afin qu'ils puissent mieux gérer les demandes urgentes (souci de spam sur une boîte) :
 - o **Adresse mail 1 : cra.lnavb@gmail.com**
 - o **Adresse mail 2 : cra-naq@googlegroups.com**
- Ne pas hésiter en cas de problème à remonter les informations à la CRA pour un traitement optimal.

b. Beach :

Il y a eu des résultats avec les Beach Volleyades et les CdF Beach aussi.

Rappel du système novateur : sur les 2 premières années, on va se calquer sur les dates indoor, avec les CRE notamment. Sur les 2 années suivantes, détachement et séparation du fonctionnement indoor et outdoor.

Accentuation des efforts sur les catégories jeunes de M11 à M15.

Les CRE ont été recentrés sur le pôle Beach de l'Île de Ré (via la délégation de l'organisation auprès d'eux).

c. Discipline :

Aucun dossier en ce début de saison (la commission souhaitait intervenir sur un match de mai 2025 mais classé sans suite car il n'était plus possible de traiter la demande qui n'était plus dans un délai raisonnable).

Point de vigilance en indiquant qu'il reste possible de sanctionner un licencié même sur un dernier match de saison, pour la saison suivante.

Concernant les suspensions effectuées par la fédération, elles seront transmises auprès de la sportive avec le nom de la personne suspendue, son numéro de licence ainsi que le délai de suspension (pour palier au problème des feuilles de match papier pour les catégories jeunes. Pour les catégories plus âgées, les matchs se déroulent avec la tablette et la licence est automatiquement bloquée).

d. Sportive séniors/jeunes :

- Sénior :

Pas de problème majeur en ce début de saison. Remise en place cette saison de la demande d'implantation pour les clubs. Pour autant, il y a toujours autant de demande de modification que les années précédentes.

- Jeune :

Nouveau championnat élite jeune lancée avec moins de clubs qu'attendu (les catégories M13 masculine et M15 féminine sont déjà 6 alors qu'on est censé passer à 6 après la phase de sélection se déroulant jusqu'à fin décembre).

Le constat est fait que les championnats proxy ont été appauvris. Titouan va être formé par Alain sur certains éléments de la sportive jeune et va pouvoir venir en support sur ces points.

Question de Nathalie R concernant les allers-retours des joueurs entre une équipe départementale et régionale => Michèle indique que c'est le comité départemental qui se positionne sur ce point.

7) Informations sur la mise en place d'un synoptique :

Présentation du tableau synoptique en expliquant vouloir travailler avec les différentes commissions pour l'alimenter. Le but n'est pas de connaître à la réunion près des commissions, mais bien les dates importantes afin que l'on puisse avoir une vision globale des actions à mener, de pouvoir anticiper certaines périodes importantes et d'optimiser les moyens matériels et humains à notre disposition. Il permettra aussi de réduire les « trous dans la raquette » et certains oubliés qui ont pu avoir lieu.

8) Questions diverses :

1) Informations de la part de Michèle indiquant qu'il y aura 2 montées en N3 en catégorie masculine et féminine, mais aussi une à plusieurs Wild Card à venir. Un mail informatif va être diffusé aux clubs afin qu'ils puissent déjà réfléchir à cette éventualité et se positionner si besoin.

2) Demande de la part de Michèle de précision sur une demande faite par le BE pour la facturation des clubs concernant les engagements d'arbitrage. Explication de Nathalie P que c'est un tableau fournit par Alain indiquant les clubs engagés en pré national et régional, avec le nombre de match, d'arbitre à payer par match, etc. Nathalie P va transmettre le tableau de l'année précédente à Michèle pour faire le nécessaire.

3) Point d'alerte de la part de Jonathan concernant la situation de deux licenciés mineurs (frère et sœur) dont les parents sont en instance de séparation. La maman a fait une demande de mutation et d'inscription sans l'accord préalable du père. Nous nous sommes déjà mis en relation avec la FFVB qui a confirmé qu'il n'y avait pas d'erreur de la part de la LNAV, mais la licence a été aussitôt suspendu, et désormais la FFVB est en attente du jugement du tribunal. Le dossier n'est plus à notre main en l'état, mais l'information devait être portée à la connaissance du CODIR.

4) Demande de Nathalie R sur l'utilisation de My FFVolley => Confirmation de Jonathan que les clubs l'utilisent de plus en plus mais qu'il n'y a pas forcément de plus-value pour la ligue (au contraire, elle rajoute parfois quelques

inconvénients lorsque les licenciés commettent une erreur lors de la saisie, et que la rectification n'est pas à notre main). L'interface reste pour autant facilitatrice auprès des clubs.

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification.

La recevabilité de ce recours est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans un délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R. 141.5 du Code du sport.

Le Secrétaire Général
de la Ligue Nouvelle Aquitaine
Jean Baptiste Bouhelier

Le Président
de la Ligue Nouvelle Aquitaine
Jacques Moreau